

BRENNES

A la Ronde des Lingons, la régularité paie



Brennes, dimanche 17 mai. Le commissaire de course veillait au bon déroulement du départ.

Le village de Brennes accueillait, hier, la première épreuve de régularité de la Ronde des Lingons.

Après la liaison depuis Langres, le départ de la première épreuve de régularité de la Ronde des Lingons a été donné à Brennes à 9 h 28 précises, à la sortie du village.

Les 60 équipages engagés ont pris la direction d'Orcevaux et étaient attendus en fin de matinée vers Neuilly-l'Évêque. Cette première spéciale, qui en compte quatre au total, sillonne les villages d'Orcevaux, Vevres-sous-Prangey, Prangey, Baissey,

Leuchey, Villiers-lès-Aprey et Aprey. Une belle découverte pour les participants venus de France, et d'ailleurs.

Étienne Perrot, Jean Julienne et Jacques Auvigne, les commissaires de course, étaient présents sur la ligne pour faire émerger chaque équipage et vérifier le bon déroulement du départ.

L'expérience reste un atout majeur

Les voitures s'élançaient minute après minute, chrono en main, pour effectuer cette première boucle. Le parcours de 25,58 km était à réaliser en un temps im-



L'émargement est une étape importante de l'épreuve de régularité.

parti de 33 minutes. Ici, la précision est de mise. Il n'est pas question de vitesse de pointe, mais plutôt de navigation et de vitesse moyenne, toute l'attention étant portée sur la régularité. Pour s'assurer du respect du timing, chaque voiture est équipée d'un transpondeur. C'est le passage du véhicule devant la borne de contrôle qui déclenche le temps officiel. Le copilote, véritable maître du temps, guide le pilote sur le parcours et veille au maintien du rythme.

Pour certains équipages, il s'agissait d'une grande première. C'est le cas d'un couple venu de Belgique pour qui c'était le baptême

du feu : « Pour nous, c'est les vacances ! Nous sommes venus pour découvrir et ne pas nous mettre la pression », confiaient-ils. Toutefois, le doute n'est pas permis : l'expérience reste un atout majeur pour réussir ce genre d'exercice.

Au total, quatre épreuves de régularité étaient au programme hier matin, pour un parcours global de 110 km à une moyenne de 43,71 km/h.

En parallèle, une trentaine de voitures participaient au même circuit, mais en mode balade, de quoi profiter sereinement du paysage.

BAISSEY

Nécrologie : Jean-Marie Folléa

Jean-Marie Folléa est décédé le 15 mai. Ses obsèques seront célébrées mercredi 20 mai, en l'église de Baissey.

Jean-Marie est né à Baissey le 23 décembre 1940, en pleine Seconde Guerre mondiale. Avant-dernier d'une fratrie de sept enfants, il a fréquenté l'école primaire du village puis a poursuivi ses études secondaires à Jeanne-Mance à Langres jusqu'en 1958. Il a ensuite intégré le lycée de Joinville jusqu'en janvier 1960, date à laquelle il a été contraint d'abandonner ses études pour des raisons de santé. Il est alors revenu à Baissey pour y suivre un traitement médical. Il n'a donc pas effectué son service militaire.

En juillet 1963, il est entré au Crédit Agricole de Langres jusqu'en 1991 puis à Troyes. Il a travaillé 37 ans et demi dans cette même banque. Tout au long de sa carrière, il a suivi des cours pour améliorer ses connaissances et a réussi le Brevet de Banque à l'âge de 53 ans, étant alors le plus âgé de sa classe.

Jean-Marie s'est marié avec Monique Livenais à Froncles, en 1966. Le couple a eu trois enfants : Karine, née le 13 janvier 1967, malheureusement décédée deux jours après sa naissance ; Jean-Paul, né le 13 mai 1968 et Virginie, le 9 mars 1974. Trois petits-enfants ont égayé



ses journées et l'ont comblé. À l'heure de la retraite, il a achevé de restaurer la maison familiale de Baissey et s'est occupé de son jardin d'agrément, tout en s'adonnant au bricolage en tout genre, car il a toujours conservé ses racines de terrien et de forestier, regrettant même souvent d'avoir choisi un emploi de bureau. Un deuxième mariage en 1995 avec Annie puis l'amitié de Thérèse-Marie ont rythmé ses jours, tout en rejoignant régulièrement ses amis joueurs de tarot et de Scrabble.

Mais en 2022, la chute d'une échelle puis, en 2023, un accident de voiture l'ont beaucoup affaibli. Il a été contraint de faire de fréquents séjours à l'hôpital. Avant Noël 2025, il a intégré l'Ehpad de Langres où il est décédé. À sa famille, nous présentons nos condoléances.

LONGEAU-PERCEY

Les rendez-vous associatifs

Pilates : lundi, de 9 h 15 à 10 h 15, à la salle de la mairie de Bourg.

Gym équilibre : lundi, de 10 h 30 à 11 h 15 et de 11 h 15 à 12 h, à la Halle de Villegusien.

Atelier couture : lundi, de 14 h à 17 h 14 h, à l'ancienne caserne des pompiers, avec Familles rurales.

Cardio training : lundi, de 17 h 45 à 18 h 30, au Centre culturel de Longeau.

Marche nordique : mardi et vendredi, de 9 h à 11 h et jeudi, de 14 h à 16 h.

Atelier créatif : mardi, dès 14 h, à la salle de la caserne des pompiers.

Foot animation : mardi, de 17 h à 18 h 30, de U6 à U9 et de 17 h 30 à 19 h, U11, au terrain de Saints-Geosmes. Pour les compétitions, convocations individuelles par dirigeants référents. Jeudi après-midi, foot à l'école, au terrain.

Danse en solo : mardi, de 17 h 30

à 18 h 30, au Foyer rural de Villegusien.

Fitness : mardi, de 19 h à 20 h, à la halle.

Mercredis loisirs : de 7 h 45 à 18 h 15, activités manuelles, nature, ateliers cuisine, à la halle pour les sports.

Activités motrices et baby-hand : mercredi, de 10 h à 12 h, à la halle.

Gym douce : jeudi, de 10 h 30 à 11 h 30, à la Halle de la Vingeanne.

Yoga : jeudi, de 15 h à 16 h 15, au foyer de Villegusien et de 18 h à 19 h 45, à la salle de mairie de Bourg.

Danse moderne : jeudi, de 17 h 30 à 18 h 30 et de 16 h 45 à 17 h 30, pour les 3-6 ans, au foyer.

Tir à l'arc : vendredi, de 18 h 15 à 19 h 45 (adultes), à la halle et tir à l'arc expert lundi, de 18 h 30 à 20 h.

Tennis de table : vendredi, de 18 h 30 à 20 h, badminton ados et adultes, à la halle.

FAYL-BILLOT

Le vide-dressing aura lieu samedi 30 mai

L'association Familles rurales organise son vide-dressing, samedi 30 mai, au gymnase du collège de Fayl-Billot. Il est possible de s'inscrire jusqu'au 23 mai avec le règlement. Installation à partir de 7 h et vente de 9 h à 17 h. Possibilité de louer des tables, des bancs et des portiques. Petite restauration avec gaufres et buvette sur place. À l'issue du vide-dressing, Emmaüs ramassera les vêtements invendus que les exposants souhaitent donner. Renseignements auprès de Muriel Maillarbaux, au 06.63.51.06.79, ou Pascale Mennetrier, au 06.37.10.36.11.

ORMANCEY

Mariage : Cindy et Brice



David Soenen, maire du village, a eu le plaisir, samedi 16 mai, de célébrer le mariage de Cindy Lhuillier, aide-soignante à l'Ehpad d'Arc-en-Barrois et de Brice Voinchet, agriculteur, domiciliés 18, rue Basse, à Vauxbons. Leur fille Serena les accompagnait en ce grand moment. La jeune ma-

riée est la fille de Jeanine Lhuillier, AESH à Chaumont et Yves Lhuillier travaillant à SAPRR, demeurant à Ormancey. Le jeune marié est le fils de Véronique et Étienne Voinchet, demeurant 15 rue Haute, à Vauxbons. Vœux de bonheur aux époux et félicitations à leur famille.

SAINTS-GEOSMES

Les rendez-vous associatifs

Saints-Geosmes en forme :

lundi, yoga dès 10 h 30, marche nordique dès 9 h 15, abdos flash

dès 12 h 15, gym santé dès 15 h, Pilates, yoga run découverte dès

18 h, Pilates, yoga, gym santé dès 19 h. Mardi : stretching santé

dès 9 h, à 10 h et à 11 h, gym body

forme dès 12 h 15, stretching santé

dès 14 h, en soirée run fusion, zumba strong nation, FAC, Full

Body. Mercredi : Pilates dès 9 h, marche avec bâtons dès 9 h

Dyna'lunch dès 12 h 15, abdos flash

dès 18 h 15, circuit training dès 19 h. Jeudi : gym douce dès 9 h,

yoga dès 10 h 15 puis à 18 h, run'ais-

sance dès 18 h, full body dès 19 h,

run'fusion dès 18 h 30. Vendredi :

marche santé dès 9 h 15, gym

santé dès 11 h, stretching dès 18 h.

Samedi : gym urbaine dès 9 h, Urban

training dès 10 h.

Foot animation : mardi, de 17 h à

18 h 30, de U6 à U9 et de 17 h 30

à 19 h, U11, au terrain. Pour les catégories compétitions, convocations individuelles par dirigeants référents. Opération foot à l'école, vendredi, après-midi.

Badminton : mardi, à 20 h, au gymnase, avec Emanuela.

Informatique : permanence atelier débutant, mercredi, à 14 h,

petite salle nord côté voie verte

à Urbatus, jeudi, de 14 h à 16 h,

petite salle nord côté voie verte

à Urbatus, avec formateur agréé.

Peinture sur soie : mercredi, à

14 h, à la salle arrière d'Urbatus.

Country : mercredi, de 18 h à

19 h 30, niveau intermédiaire et

samedi, de 10 h 45 à 11 h 30, initia-

tion débutant, au gymnase, à la

salle de réunion.

Basket : mercredi et vendredi, à

20 h 30, au gymnase, à partir de

15 ans.

Scrabble : jeudi, à 14 h 30, à Urba-

tus (salle sud) avec Maryse.

SAINT-LOUP-SUR-AUJON

Les commissions sont installées

Le conseil municipal de Saint-Loup-sur-Aujon s'est réuni le 5 mai sous la présidence du maire, Bénigne Cunier.

Des représentants de la commune ont été désignés. Correspondant Défense, et GIP (gendarmerie, police) : Fabien Sergent,

délégué SMTS (Syndicat mixte des transports scolaires), Rodolphe Soenen. Correspondant Parc national : Nèle Valder.

Les commissions et leurs référents ont été mis en place.

Architecture du village, cimetièrre et patrimoine : Rodolphe Soenen, Frédéric Liron, Janick Taillard et Elvina Hans.

Espaces, environnement et fleurissement du village : Margaux Jacob, Elvina Hans, Janick Taillard, Nèle Valder, Frédéric Liron, François-Xavier Jacquinet.

Finances : Yannick Lardenois, Margaux Jacob, François-Xavier Jacquine. Tourisme, attractivités communication : Nèle Valder, François-Xavier M. Jacquinet, Wladys Piechurovski, Margaux Jacob, Janick Taillard.

Chaque rapporteur doit prendre contact avec ses membres pour fixer une date de première réunion (prévenir le maire). Le maire est membre de droit de chaque commission.

En bref..

- La CCAVM va enlever le mur à côté de l'école et refaire l'enduit de la cour commune à la mairie et à l'école. Le devis s'élève à 9 774 € (50 % à la charge de la commune, soit 4 893 €).

- Le devis des travaux d'accessibilité pour le café est de 6 780 € TTC.

- Le repas du 14 juillet aura lieu à Saint-Loup. L'association La Loupiote gère l'organisation et un feu d'artifice sera tiré.

- Le devis de dératissage des égouts est de 521 €.